



FORMATION.S 89

BPJEPS APT



PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée à FORMATION.S 89 (2 jours semaine) et en structure d'accueil (Associations sportives ou autres, collectivité territoriale, Office Municipale des Sports, structures privées telles club de vacances, ...). Les mises en situations pédagogiques en structure d'accueil et les actions de formation en entreprise seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation.

Notre projet pédagogique de F.S 89 a pour missions de former des professionnels compétents et de faire de la formation un levier d'insertion professionnelle. Pour cela notre conception de la formation s'appuie sur :

- Une approche bienveillante vis-à-vis de tous les apprenants
- Une qualité d'écoute, une posture respectueuse et tolérante envers les apprenants et acceptons la différence.
- Une reconnaissance de l'apprenant comme une personne singulière, ayant des ressources, un potentiel, ainsi qu'une volonté de partage, de solidarité, de responsabilité et d'engagement dans sa formation et dans la vie professionnelle.

Les formateurs de F.S 89 sont tous issus du monde professionnel pour leurs interventions, ils pourront utiliser des méthodes différentes en fonction de la thématique à aborder en face à face pédagogique, cependant ils devront privilégier les suivantes : la méthode active, expérimentale et interrogative.

La formation est de type multimodal. Elle comprend :

- Des temps de formation réalisés en "synchrone" : en présentiel en centre de formation ou à distance via un outil de visioconférence ;
 - Des temps d'autoformation "asynchrones" réalisés à distance via la plateforme de formation
- Ces temps d'autoformation sont découpés de la manière suivante :
- Séquences d'autoformation réalisées sur la plateforme ;
 - Réalisation de travaux collaboratifs et personnels. Ces derniers peuvent s'effectuer en entreprise et/ou au domicile, ..., les heures effectuées dans ce cadre sont applicables au même titre que celles réalisées en centre de formation ;

Ces temps d'autoformation sont tutorés par un tuteur désigné et/ou par l'équipe pédagogique. L'apprenant recevra une réponse dans les 48 heures dans le cas d'un échange asynchrone. Le temps estimé par l'équipe pédagogique pour la réalisation des travaux à distance tutorés (parcours en ligne sur la plateforme, travaux collaboratifs ou personnels) est de **124 heures** (soit **18 jours**).

8 Passage Soufflot
89000 Auxerre

UAI : 0891331N

Siret 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h/17h

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s_89





FORMATION.S 89

BPJEPS APT



Cette durée permet au stagiaire d'acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

Moyens d'évaluation mis en œuvre

F.S 89 est habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sera à même de délivrer une attestation de formation au stagiaire sous réserve d'une assiduité régulière au parcours de formation proposé.

Par ailleurs, la délivrance du diplôme du "BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS " sera soumis à l'appréciation du jury de certification mis en œuvre et présidé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), sous réserve de réussite aux épreuves certificatives mises en place par F.S 89.

Contenu pédagogique :

UC 1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC 2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- C2.1- Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.
- C2.2- Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.
- C2.3- Evaluer un projet d'animation

UC 3 : CONDUIRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

- C3.1- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants
- C3.2- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous à partir des particularités des publics impliqués
- C3.3- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physique pour tous notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.

UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION " ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS " POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE

- C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités physiques pour tous en lien avec les singularités des pratiquants.
- C4.2- - Maîtriser et faire appliquer les règlements afin que chaque sportif évolue en sécurité.
- C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité.

8 Passage Soufflot

89000 Auxerre

UAI : 0891331N

Siret 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h/17h

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s_89



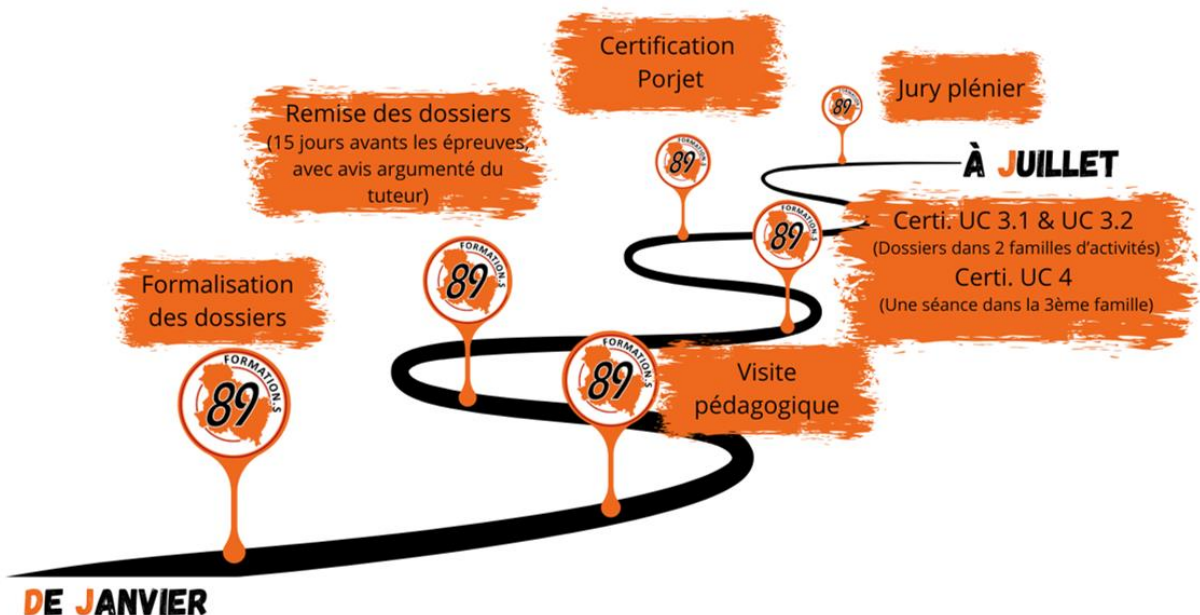
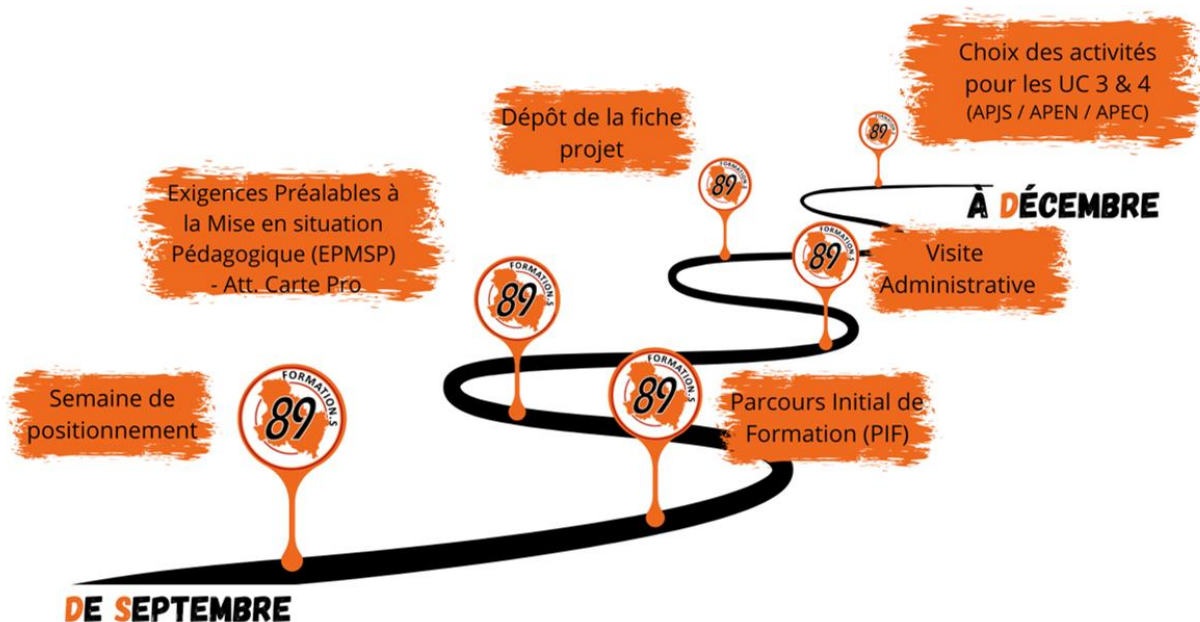


FORMATION.S 89

BPJEPS APT



Etapes importantes de la formation



8 Passage Soufflot

89000 Auxerre

UAI : 0891331N

Siret 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h/17h

09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com

www.fs89.fr @formation.s_89





FORMATION.S 89

BPJEPS APT



Contenu théorique

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">🕒 Capacité à animer en toute sécurité🕒 Règlementation autour de la sécurité🕒 La connaissance des publics🕒 La conception, la conduite et l'évaluation d'une situation pédagogique🕒 La connaissance de l'environnement professionnel🕒 La méthodologie de projet🕒 Les outils informatiques🕒 Communication🕒 Anatomie / Physiologie🕒 Entretien d'embauche | <ul style="list-style-type: none">🕒 Connaissance des 3 familles d'activités<ul style="list-style-type: none">🕒 Activités Physiques et Jeux Sportifs🕒 Activités Physiques en Espace Naturel🕒 Activités Physiques d'Entretien Corporel🕒 Environnement :<ul style="list-style-type: none">🕒 Vivre ensemble, laïcité, sensibilisation au harcèlement, addiction🕒 Développement durable, écocitoyenneté🕒 Préparation certification |
|---|--|

Modalités des certifications

La validation des Unités Capitalisables composant le "**BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS**" se déroulera dans le cadre de la formation comme suit :

EPREUVES	UC	TYPES D'ÉPREUVES
EPREUVE 1 PROJET	UC 1 & UC 2	La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen : 🕒 De la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. 🕒 D'une soutenance orale suivie d'un entretien.
EPREUVE 2 SITUATION PÉDAGOGIQUE	UC 3.1 UC 3.2	Modalité 1 : le candidat choisi 1 famille d'activités parmi les 3. Dépôt du dossier : 15 jours avant l'épreuve Conduite de séance d'apprentissage entre 45 et 120 minutes pour au moins 6 pratiquants. Entretien : 30 minutes Modalité 2 : le candidat choisi 1 famille d'activités parmi les deux restantes. Dépôt du dossier : 15 jours avant l'épreuve. Conduite de séance d'apprentissage entre 45 et 120 minutes pour au moins 6 pratiquants. Entretien : 30 minutes
EPREUVE 3 SITUATION PÉDAGOGIQUE	UC 4	Conduite de séance d'apprentissage entre 45 et 120 minutes pour au moins 6 pratiquants dans la 3 ^{ème} famille d'activités. Entretien : 30 minutes

8 Passage Soufflot
89000 Auxerre
UAI : 0891331N
Siret 75090031800023

Ouvert tous les jours de la semaine - 9h/17h
09 85 13 00 35 - secretariat.fs89@gmail.com
www.fs89.fr @formation.s_89

